

N°804

du 24
AVRIL
2015



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Gestion des déchets solides
de la ville de Lomé

**Quatre entreprises
étrangères
pré-qualifiées
pour le centre
d'enfouissement
d'Aképe**

P.3 En faisant (encore une fois !) le point du processus électoral

La CENI réitère l'utilisation de SUCCES pour la transmission et la gestion des résultats



Tafta Tabiou, Président de la CENI

P.4 En marge de la 53ème session du
Conseil de ACI-Afrique à Casablanca

**Trois conventions pour
soutenir les aéroports
du Sénégal et du Togo**

P.6 Réhabilitation des voiries urbaines

**Le PURISE fait
doubler le boulevard
Malfakassa à Lomé**

Election présidentielle du 25 avril 2015

- Les forces armées et de sécurité ont voté par anticipation
- 42 nouveaux centres de vote créés pour désengorger le Grand Lomé
- Le rapport d'expertise certifie l'indélébilité de l'encre
- L'électorat féminin très courtisé

Avec le soutien du PNUD, toute l'actualité de la Présidentielle 2015 sur

www.pplateforme-conapp.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro ---Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

SANTÉ

La phagothérapie, une alternative aux antibiotiques ?

Des chercheurs de l'Inserm ont traité une pneumonie bactérienne grave de la souris grâce à des bactériophages, les virus qui s'attaquent aux bactéries. Une nouvelle piste de recherche pour lutter contre des infections résistantes aux antibiotiques grâce à la phagothérapie.

Des virus viendront-ils bientôt au secours des patients atteints de pneumonie ? C'est bien possible à en croire les résultats de travaux précliniques menés par une équipe Inserm (unité 1137 Inserm/ université Paris-Diderot, Sorbonne Paris Cité). Les chercheurs ont en effet testé cette approche avec succès, chez des souris souffrant d'une infection pulmonaire grave causée par la bactérie E. coli. Les animaux ont été traités avec des bactériophages (des virus qui infectent des bactéries, s'y reproduisent et entraînent leur destruction), spécifiques de la souche bactérienne à l'origine de leur infection pulmonaire.

Cette approche est appelée phagothérapie. Elle est très ancienne, mais elle a été abandonnée dans les années 1940, suite à l'arrivée des antibiotiques. Seuls des pays de l'ex Union soviétique l'utilisent encore. Toutefois, dans ces pays, la phagothérapie est pratiquée de façon empirique, sans que les résultats de travaux rigoureux n'aient été publiés. Un travail de validation de la méthode reste donc à faire pour que la phagothérapie puisse être envisagée comme une alternative sérieuse à l'antibiothérapie, notamment en Europe et aux États-Unis.

À l'hôpital Louis Mourier de Colombes, dans les Hauts-de-Seine, Jean-Damien Ricard est parfois confronté à des infections nosocomiales impliquant la bactérie E. coli, qui entraînent des pneumonies sévères chez des patients sous assistance respiratoire avec sonde d'intubation. Dans ces situations, certains antibiotiques sont efficaces... sous réserve que la bactérie y soit sensible. Or, avec le problème croissant de l'antibiorésistance, ce n'est plus toujours le cas. C'est pourquoi Jean-Damien Ricard et son équipe ont souhaité tester la phagothérapie dans cette indication précise, afin de trouver une alternative en cas d'échec thérapeutique. Leurs travaux paraissent dans la revue Critical Care Medicine.

Les phages, aussi efficaces que les antibiotiques

Pour cela, les scientifiques ont recherché des phages spécifiques de la souche bactérienne en question dans des eaux de station d'épuration. " Il existe des dizaines de milliers de phages différents dans l'environnement ", rappelle Jean-Damien Ricard. Parmi tous ceux isolés, deux ont été testés dont un faiblement spécifique au départ mais devenu plus agressif vis-à-vis de la bactérie E. coli suite à une succession de co-cultures. Les chercheurs ont ensuite délibérément infecté des souris par la souche E. coli responsable de pneumonie et les ont divisées en trois groupes : certaines n'ont pas été traitées, servant de témoin, d'autres ont inhalé une dose unique d'un des deux phages et les dernières ont reçu un antibiotique de référence à forte dose.

Alors que toutes les souris non-traitées sont décédées des suites de l'infection, la survie a été de 100 % dans les groupes ayant reçu l'antibiotique ou les phages, sans effets indésirables notables dans ce dernier cas. En outre, la vitesse de guérison a été équivalente avec les deux approches thérapeutiques. " Ce bon résultat atteste de l'efficacité des phages à détruire la bactérie in vivo et incite à poursuivre ces travaux ", se réjouit Jean-Damien Ricard.

Une diversité naturelle de bactériophages

Le chercheur vient d'ailleurs de déposer une demande de programme hospitalier de recherche clinique (PHRC) afin de lancer une étude de phase I-II chez l'Homme, vérifier l'innocuité de cette approche et évaluer son potentiel thérapeutique. Il utilisera probablement un cocktail de phages inspiré de celui mis au point par une autre équipe qui teste la phagothérapie dans les infections à E. coli et P. aeruginosa chez les grands brûlés (dans le cadre du projet Phagoburn, financé par la commission européenne). Ce choix devrait permettre de cibler un plus large spectre de souches pathogènes.

" La phagothérapie est une approche très intéressante car la diversité naturelle des bactériophages est extraordinaire et permet de cibler de très nombreuses bactéries. Il y a en plus la possibilité d'éduquer un phage peu spécifique, comme nous l'avons fait dans cette étude, pour le rendre plus efficace. Il est donc utile d'investir dans cette direction, et pas uniquement dans la découverte de nouveaux antibiotiques voués tôt ou tard à l'apparition de résistances ", conclut Jean-Damien Ricard.

Pierre Assouline du Magazine littéraire a attiré notre attention sur le phénomène de l'écriture dans notre civilisation.

On écrit toujours trop. Surtout des lettres. Désormais des courriels. Déconseillé aux écrivains. Même pour le courrier, n'écrivez que ce qui vous brûle les doigts. Ne gaspillez pas vos cartouches, économisez vos traces ! Sinon ne vous étonnez pas que d'autres cherchent ensuite à mettre leurs pas dans les vôtres.

Ce qui n'a pas découragé Jacques Chardonne et Paul Morand de se livrer à leur irrépressible " épistolat " presque chaque jour à partir de 1953. S'ensuivit une manière de conversation, l'un dans le Val-d'Oise, l'autre dans le canton de Vaud. Le premier volume, paru il y

Littérature

On écrit toujours trop

a deux ans, couvrait les années 1949 à 1960. C'était déjà un ragoût puant traversé de fusées d'intelligence et d'éclairs de finesse. Le deuxième tome de cette Correspondance (éditée par Philippe Delpuech chez Philippe Delpuech chez Gallimard), qui court de 1961 à 1963, est de la même encre, mais en plus dense et plus fourni. On y retrouve les mêmes vices et de semblables vertus. L'arc-en-ciel de leur mépris couvre un large spectre puisqu'il englobe généreusement la Femme, les Juifs, la démocratie, les communistes, les pédés, les écrivains, les académiciens, les critiques, les Anglais, les nègres, les éditeurs, les enfants, les bourgeois, les vivants, les morts, les gens... Et une obsession, bien partagée, s'agissant de " la race

élue ". Au fond, les deux épistoliers ont le dégoût des autres, ce qui n'incline pas à la haine de soi. Pas le moindre soupçon de tendresse, de compassion, d'empathie. On n'imagine pas qu'ils aient jamais eu des amis. Chardonne, qui se juge lui-même indifférent jusqu'à en être inhumain, tient l'amour pour " une maladie " et ignore jusqu'au prénom de ses petits-enfants ; quant à Morand, que son cynisme protège de tout jugement moral, il se félicite de n'avoir d'autre postérité que sa chienne. Ils rivalisent d'esprit jusque dans l'abjection. Et pourtant, c'est passionnant dès lors que l'on prête un certain intérêt à la République bananière des lettres.

Les amateurs d'histoire littéraire s'y régaleront de potins, d'anecdotes, de choses vues sur

les coulisses de l'édition et du journalisme. À croire que La Frette-sur-Seine était souterrainement reliée à Vevey par le boulevard à ragots. Ceux qui n'ont que mépris pour ce type de pia-pia et le parfum de naphthaline qui s'en dégage seront dédommagés de leur lecture de ce pavé par de véritables critiques de livres, analyses aiguës et d'autant plus libres qu'elles n'étaient pas destinées à une diffusion immédiate. De temps en temps, ils causent graines et jardins, Villemorin mais sans Louise.

Morand, c'est le coupant des formules, le vif de l'ellipse, l'acidité des pointes, la férocité des portraits ; et avec ça des jugements aussi expéditifs que définitifs, le tout rapide, sans effort. Chardonne y réussit parfois. Il a compris que le naturel, cela s'apprend. Ce qui confère une certaine fluidité à la lecture de ces 855 lettres. Le cavalier en Morand a conservé le coup de cravache ferme et élégant. Chardonne paraît bien faible à côté, et si peu perspicace. Le premier publie alors sa biographie, Fouquet ou le Soleil offusqué, l'un de ses livres les plus étincelants, un charmant Bains de mer, bains de rêve, une anthologie du prince de Ligne ; le second, Femmes et Détachements. On suit leurs carrières en librairie, ce qui ne va pas sans aigreur et désenchantements, comme il se doit entre réprouvés autoconsacrés. Il est vrai que ces deux écrivains paraissent d'époque en un temps où triomphe le Nouveau Roman. C'était en 1960 av. A. G. (Amazon Google). Un temps où on entraînait encore " aux Sciences po " avec les lettres de Talleyrand à Louis XVIII comme bréviaire. Un troisième volume de cette correspondance couvrant la période de 1964 à 1968 doit encore paraître. L'ensemble comptera 5 000 pages. Tour à tour brillant et infect, c'est enlevé, aussi bien écrit que décrit ; mais on ressort de l'immersion dans ce monde défunt avec l'étrange sentiment d'avoir lu un pêle-mêle écrit non dans une langue étrangère, comme Proust le disait des beaux livres, mais dans une langue morte.

Par Pierre Assouline

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.

Cinéma

Le marxisme peut-il prophétiser la fin de « Game of Thrones » ?

Le quotidien britannique The Guardian répond très sérieusement à cette question. En effet, avec les mines d'or des Lannister épuisées, les banques impatientes, les élites mises en difficulté, Game of Thrones c'est aussi l'histoire d'un système en pleine crise: le trône de fer contre la banque de fer. Le quotidien

britannique s'est lancé dans un exercice amusant : prédire la fin de Game of Thrones grâce au marxisme. La célèbre série spoilée par Le Capital ?

La révolution et la chute de la maison Lannister sont-elles inévitables ? Le journaliste économique Paul Mason annonce que, dans les saisons

cinq ou six, les Lannister vont tomber, sauf s'ils découvrent un territoire jusque-là inconnu, plein d'or et de ressources, occupé par des autochtones peu habitués à la guerre, tout comme la monarchie espagnole s'est emparée de l'or des contrées conquises en Amérique du Sud.

Musique

SIMA 2015: APPEL À CANDIDATURES

L'appel à candidature pour la troisième édition du salon international de la musique africaine (SIMA) a été lancé. Le salon se tiendra du 15 au 19 Septembre 2015 à Cotonou dans la capitale béninoise.

Le salon qui a connu un grand

succès à Dakar, est un événement très attendu par les professionnels et le public. Les inscriptions pour les professionnels et les artistes sont ouvertes et se font en ligne, sur le site du Bema (www.bema.com). Il est possible aussi d'envoyer un courrier postal

au siège du BEMA, ou des bureaux partenaires. La date de clôture de réception des candidatures est prévue pour le 1er juin 2015, pour les professionnels les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1er septembre 2015!

Sur les 3 jours du salon, il est prévu une vingtaine de concerts, des rencontres professionnels, des speed meeting et un marché de la musique avec une cinquantaine de stands.

Nécrologie

Richard Anthony : mort du pionnier des yéyés



Un monument des yéyés est parti : Richard Anthony est décédé dans la nuit de dimanche 19 à lundi 20 avril à Pégomas, dans les Alpes-Maritimes. Il avait 77 ans. S'il laisse à des générations de nostalgiques pas moins de 600 titres, Ricardo Btsh de son vrai nom, est inévitablement associé à trois de ses plus grands succès : « Nouvelle

Vague », « Et j'entends siffler le train » ou « Amoureux de ma femme ».

Une disparition annoncée par France 3 Côte d'Azur à laquelle Michèle Torr a réagi sur RTL, se disant « complètement bouleversée » lorsqu'elle se souvient du « bon vivant et du musicien » auquel la tournée « Age tendre et têtes de bois » avait fait « un bien fou », ces dernières années.

A juste titre, la chanteuse ajoute que Richard Anthony avait trouvé une clef du succès que bien d'autres de sa génération lui ont emprunté par la suite : les adaptations de tubes anglo-saxons.



Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuii - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

En faisant (encore une fois !) le point du processus électoral

La CENI réitère l'utilisation de SUCCES pour la transmission et la gestion des résultats

Late Pater

Comme recommandé par le président en exercice de la CEDEAO, le Ghanéen John Mahama, lors de sa visite à Lomé le 20 avril 2015, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a tenu hier un point de presse, autour des représentants des candidats à l'élection présidentielle et des professionnels des médias. Soit le dernier jour de la campagne électorale. Il s'est agi pour Taffa Tabiou d'aborder les points relatifs au fichier électoral, aux modalités de vote, à la transmission et à la gestion des résultats du scrutin. «La réalisation de la révision des listes électorales, du 20 janvier au 23 février 2015, s'est bien déroulée en dépit de quelques dysfonctionnements techniques auxquels la CENI et ses équipes ont apporté en son temps les solutions les plus appropriées. Au lendemain de la collecte des données auprès des électeurs, la CENI avec l'appui de l'opérateur technique s'est attelée à intégrer les nouvelles données et générer les listes électorales provisoires qui ont été affichées à partir du 15 mars 2015, ainsi que les listes des doublons, ouvrant ainsi la voie des recours dans le cadre du contentieux des listes électorales. Parallèlement à cette activité, nous avons enregistré les candidatures le 1^{er} mars, avant la validation de la liste définitive des cinq candidats en lice par la Cour constitutionnelle le 11 mars 2015», a-t-il déclaré. Avant d'aller dans le vif du sujet, dans une déclaration liminaire ci-dessous reproduite.

AU SUJET DU FICHIER ELECTORAL. Le Gouvernement a sollicité et obtenu un appui de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) pour la consolidation du fichier électoral. Ainsi, une mission de l'OIF nous a apporté son assistance du 14 mars au 8 avril 2015. Au terme des travaux, la CENI, les représentants des cinq candidats, l'opérateur technique et l'OIF ont trouvé un consensus d'après lequel le fichier électoral devant servir à organiser le scrutin du 25 avril 2015 présente les caractéristiques suivantes : **nombre d'électeurs : 3.509.258 dont 1.807.166 femmes et 1.702.092 hommes ; nombre de centres de vote : 4.112 ; nombre de bureaux de vote : 8.994.**

La mission de l'OIF a formulé plusieurs recommandations en vue d'une amélioration du fichier électoral et de sa bonne gestion à l'avenir.

AU SUJET DES MODALITES DU VOTE. Le scrutin se déroulera effectivement dans deux jours, c'est-à-dire le 25 avril. Hier, mercredi 22 avril, les Forces armées et de sécurité ont déjà voté par anticipation afin d'être disponibles pour la sécurisation du scrutin. Il faut signaler qu'avant la révision des listes électorales, la CENI a pris des

dispositions pour désengorger certains centres de vote dans le Grand Lomé où une grande concentration des électeurs a été observée en 2013, lors des Législatives. La consolidation du fichier électoral a pris en compte ces centres et, en ce moment, un communiqué de la CENI informe les électeurs des centres concernés. Ces électeurs peuvent également, comme tout autre, envoyer leur numéro de carte d'électeur par SMS au 1010 et recevoir en retour leur numéro de bureau de vote et le centre de vote.

S'agissant du bulletin de vote, l'électeur a la possibilité de marquer son choix par empreinte sur la case vide, ou sur le nom, ou bien sur le logo ou encore sur la photo du candidat. Des spécimens du bulletin de vote ont été remis aux candidats et à leurs équipes de campagne pour apprendre aux électeurs à marquer leur choix.

De façon pratique, après avoir marqué son choix, l'électeur doit essuyer ses doigts et plier le bulletin de vote deux fois : d'abord dans le sens de la longueur (suivant la rainure) et, ensuite, une deuxième fois sur la largeur, avant de sortir de l'isoloir et de le placer dans l'urne. Un spot spécialement conçu à cet effet passe en ce moment sur les télévisions.

Comme le recommande le code électoral, le jour du scrutin, chaque bulletin sera authentifié par un hologramme avant que l'électeur le prenne pour aller marquer son choix. L'emplacement de cet hologramme sur l'une des six lettres (A, B, C, D, E, F) est tiré au sort dans chaque bureau de vote avant le démarrage du vote.

Pour remédier aux tentatives de votes multiples, la CENI a également acquis de l'encre indélébile pour tous les bureaux de vote. Des échantillons de cette encre ont été analysés par le laboratoire de chimie de l'Université de Lomé qui a confirmé la bonne qualité de l'encre.

AU SUJET DES MODES DE TRANSMISSION ET DE GESTION DES RESULTATS DU SCRUTIN. Les articles 102 et 103 du code électoral précisent les modes de transmission des résultats après le dépouillement des votes.

- les procès-verbaux des opérations électorales de chaque bureau de vote sont établis en deux exemplaires. Le premier exemplaire est transmis directement au président de la CELI. Le deuxième exemplaire est transmis, par les moyens les plus sûrs et sécurisés, au bureau de la CENI par le Président et le Rapporteur du bureau de vote ;

- **la CELI publie les résultats de son ressort au vu des procès-verbaux des bureaux de vote au plus tard deux jours après le scrutin ;**

- **dès réception des procès-verbaux en provenance des**



Taffa Tabiou, Président de la CENI

CELI, la CENI effectue le recensement général des votes au plan national et proclame les résultats provisoires au plus tard 6 jours après le scrutin.

Toutefois, tirant leçon des

expériences passées, la CENI a décidé d'adopter en 2013, à l'occasion des élections législatives, le Système Unifié de Collecte et de Centralisation pour les Elections et les Statistiques (SUCCES) en

complément de la compilation des Procès-verbaux en papier.

SUCCES a quatre objectifs :

- Informer la CENI tout au long du déroulement du scrutin des dysfonctionnements constatés dans les bureaux de vote (BV) afin d'y apporter les correctifs le plus tôt possible ;

- Informer la CENI du taux de participation au cours de la journée électorale ;

- Remonter de manière contradictoire, par les acteurs du BV (Président et Rapporteur de tendances politiques opposées), les résultats du BV après la fermeture des BV ;

- Faire la compilation des résultats partiels du scrutin et en permettre la diffusion après validation par la CENI.

Il est à noter que SUCCES ne remplace donc pas les dispositions du code électoral, mais il permet de tirer le meilleur

profit possible des technologies de l'information et de la communication pour la transmission et la gestion des résultats du scrutin.

Mesdames et messieurs, voilà présenté de façon globale le point du processus électoral. En faisant ce point, je me réjouis que la campagne électorale qui prend fin ce jour, se soit déroulée de façon pacifique et ait permis à chaque candidat d'aller au contact des électeurs pour présenter son projet de société.

Je souhaite que les quelques heures de campagne qui restent servent à consolider ce climat de paix de sorte le Togo arrive au terme de ce processus électoral avec la fierté d'avoir définitivement tourné la page des élections émaillées de violences pour le plus grand bien de nous les acteurs mais aussi de nos enfants et petits-enfants.

Election présidentielle du 25 avril 2015

Les forces armées et de sécurité ont voté par anticipation

Le vote par anticipation des membres des forces armées et de sécurité s'est bien déroulé, a constaté le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) dans la matinée du 22 avril 2015. Taffa Tabiou s'est rendu au centre de vote de l'Ecole Primaire Publique Camp Gal Gnassingbé Eyadéma, non loin de la grande garnison militaire de Lomé-Tokoin, après l'ouverture des bureaux de vote pour y constater le démarrage effectif du vote.

Aux environs de 9 heures, l'affluence était déjà grande dans ce centre de vote. M. Tabiou s'est félicité de l'ouverture des bureaux de vote à l'heure indiquée. Il a échangé avec le Président de la Commission Electorale Locale



Indépendante (CELI) en charge du centre de vote et visité, avec certains membres de la CELI, des bureaux de vote pour s'enquérir des éventuelles difficultés rencontrées à l'ouverture des bureaux de vote. Le Président de la CENI a souhaité que les opérations se déroulent sans encombre afin que chaque agent puisse accomplir librement et aisément son devoir civique.

Le vote par anticipation s'est déroulé dans toutes les régions du Togo, dans 224 bureaux de vote regroupés dans 47 centres de vote. Il a ainsi permis aux membres des forces armées et de sécurité d'être entièrement disponibles pour assurer la sécurité du scrutin général ce samedi 25 avril 2015.

42 nouveaux centres de vote créés pour désengorger le Grand Lomé

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a créé de nouveaux centres de vote qui sont des désengorgements de ceux de 2013, afin de réduire la concentration des électeurs dans certains centres de vote dans le Grand Lomé. Dans un communiqué daté du 22 avril 2015, la CENI présente la liste des centres sources de 2013 et les centres de désengorgement de 2015. Ainsi, à côté des centres sources de 2013, dans la CELI Agoènyivé-Togblé, on y retrouve l'EPL Espérance, l'EPP Logopé, le lycée technique Sainte Minique et le lycée technique

Kouvahey. Dans la CELI Lomé 2, on a l'EPL Le Génie, le C.S. Victor Hugo, l'EPL Martins d'Afrique, le C.S. El Shadaï, l'EPP Akodésséwa Kpota Est, l'EPL La Sainte Famille, Notre Dame de la Trinité, le C.S. Le Savoir (collège et technique), l'EPL Saint Bernard, l'EPP Anfamé Nord, l'ESFP Dino Golo et l'Institut Thalès. Dans la CELI Lomé 3, on retrouve le Centre d'apprentissage Maria A, l'EPC Dékadzévia Kopé, l'EPC Marie Reine de Bè, l'EPE Ablogamé, l'EPP Bè Plage groupe A et le Jardin d'enfants Pa de Souza. Dans la CELI Lomé 5, on a le

CEG Agbalépédogan 2, le CEG Tokoin Nord, le C.S. Anyinéfa, l'EPL Réveil d'Or, l'EPL Valérie, le lycée du 2 Février, l'EPP Adzomayi, l'EPP Tokoin Cité, le Jardin d'enfants Mairin et le lycée Tokoin 2. Dans la CELI Aflao-Gakli / Aflao-Sagbado, il y a le CEG Amadahomé, l'EPL La Tempérance, le C.S. La Couronne d'Or, le C.S. Saint Antoine, le collège baptiste Le Sauveur et le Technocrate C. Dans la CELI Baguida, il y a l'EPC Agodéké, le C.S. Joséitoda et l'EPP Baguida G/D. Enfin, dans la CELI Vakpossito / Légbassito / Sanguéra, on a le NDE.

La CENI invite en conséquence les électeurs à consulter les listes électorales affichées dans les centres de vote avant le jour du scrutin. Ceux qui ne trouveraient pas leur nom sur les listes du centre source sont alors priés de se rendre dans le centre de désengorgement situé généralement à proximité.

La CENI rappelle également à tous les électeurs qu'ils peuvent vérifier leur bureau de vote en envoyant le numéro de leur carte d'électeur par SMS au 1010. Elle remercie tous les électeurs pour leur bonne compréhension.

En marge de la 53ème session du Conseil de ACI-Afrique à Casablanca

Trois conventions pour soutenir les aéroports du Sénégal et du Togo

John Afolabi

Trois conventions portant sur le développement du domaine de l'aviation ont été signées mardi à Casablanca, au Maroc, par les membres du Conseil international

Deux d'entre elles ont été signées par l'Office national des aéroports (ONDA) et deux exploitants d'aéroports africains, à savoir l'Aéroport du Sénégal et la Société aéroportuaire de Lomé-Tokoin (Salt), le gestionnaire des aéroports

centres logistiques du fret aérien, la réflexion sur la création des «airport cities» (villes aéroport) ou encore le développement des industries aéronautiques à proximité des aéroports, et ce pour l'accroissement des revenus non aéronautiques et la valorisation du patrimoine foncier.

La 3ème convention porte sur le renouvellement par l'ONDA de son engagement à maintenir son appui en faveur de cet organisme pour lui permettre de poursuivre ses activités dans les meilleures conditions et d'affirmer son rôle de porte-parole des aéroports africains. La 53ème session du conseil d'administration d'ACI-Afrique, dont l'ONDA est membre, s'est tenue le 19 avril à Casablanca. Cette session a entériné la reconduction du choix de Casablanca comme siège d'ACI-Afrique pour 10 années supplémentaires.



Maquette de la nouvelle aérogare de Lomé

des aéroports, région Afrique (ACI-Afrique), en marge de sa 53ème session du Conseil d'administration. Ces deux conventions portent en particulier sur le développement des

Gestion des déchets solides de la ville de Lomé Quatre entreprises étrangères pré-qualifiées pour le centre d'enfouissement d'Aképé

Lancé le 18 juillet 2014, l'appel public à candidature pour la réalisation des travaux de création d'un centre d'enfouissement technique (CET) des déchets solides pour le Grand Lomé sur le site d'Aképé, à une vingtaine de kilomètres à la sortie nord-ouest de la capitale, a retenu quatre entreprises étrangères sur six – certaines représentées au Togo – sur une liste de pré-qualification. D'après l'avis de publication de la Mairie de Lomé, il s'agit du britannique AVERDA, et des français EIFFAGE (en France et au Togo), SUEZ (France et Togo) et VEOLIA. En revanche, l'allemand PACES a été disqualifié pour non-conformité de la lettre de soumission, de l'accord de groupement non fourni et du bilan financier pour le mandataire également non fourni.

des CSR ou de centres de tri mécanisé de déchets solides, il était exigé une référence minimum de construction et/ou d'exploitation d'un volume annuel traité minimum de 20.000 tonnes. Pour l'exploitation des Centres d'enfouissement technique, justifier d'un minimum de 3 références dans l'exploitation de CET au cours des 10 dernières années et attester d'au moins une référence concernant un CET de déchets ménagers de 500 tonnes/jour ou 100.000 tonnes/an. En terrassements de grande masse, avoir au moins 3 références dont au moins une référence de 500.000 mètres cubes de matériaux tassés (déblais/remblais) au cours des 10 dernières années. En fournitures et pose de membranes, attester de la réalisation au cours des 10 dernières qui précèdent de la pose d'au moins

du CET sur cinq années de fonctionnement supplémentaires (année 6 à 10 inclus). En option : l'exploitation de l'unité de fabrication de CSR sur cinq années supplémentaires (année 6 à 10 inclus). A l'issue de la tranche conditionnelle, sur demande spécifique du Maître d'ouvrage et à la suite d'une période de négociation préalable avec l'entreprise, le présent marché pourra être prolongé deux fois, correspondant chacune à une tranche complémentaire de 5 ans.

Les autorités municipales de Lomé s'attendaient à ce que la décharge finale de la ville, située à Agoè-Nyivé, à la sortie-nord, soit saturée cette année. Mais c'est plutôt le grand contournement en construction par les Chinois qui a mis prématurément fin à ses



Ainsi que l'ivoirien PISA IMPEX pour absence de référence significative, insuffisance du chiffre d'affaires, manque de personnel aux différents postes et absence de preuve d'existence du matériel. La municipalité indique que les entreprises pré-qualifiées ne peuvent ni s'associer, ni établir entre elles des relations de sous-traitance concernant la description du marché en question.

En matière de qualifications, il était exigé des soumissionnaires un chiffre d'affaires annuel de 15 milliards de francs, représentant le total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois dernières années, un accès à des financements attesté à hauteur de 2,9 milliards de francs Cfa, et la démonstration de la solidité de la société en soumettant des bilans vérifiés ou autres états financiers équivalents pour les trois dernières années. En traitement des déchets solides, il y a lieu d'attester au minimum 3 références en traitement de déchets solides pour un volume traité supérieur à 70.000 tonnes/an (à titre d'entrepreneur, de sous-traitant ou d'assemblé) au cours des 5 dernières années qui précèdent la date limite de dépôt des candidatures. En Centres de prétraitement des déchets solides pour la fabrication

100.000 mètres cubes de membranes. En travaux annexes, enfin, disposer d'expérience des travaux de voirie et réseaux divers et des travaux électromécaniques, pose de collecteurs, traitement de sol, terrassement en terrain meuble, création d'unités de traitement d'eau usée ou de lixiviats, gestion et valorisation de biogaz de décharge.

Le marché du site d'Aképé comprend un lot unique indivisible et est composé d'une tranche ferme et d'une tranche conditionnelle. La tranche ferme comprend : les travaux de construction d'un CET pour déchets solides ménagers ou assimilés comprenant la construction des casiers (C1 à C5), de l'aire, bâtiments et équipements de la zone de réception, des clôtures de la zone technique et équipements et de la construction de 4 km de route d'accès au site. Elle inclut l'exploitation du CET sur les cinq premières années de fonctionnement (année 1 à 5 inclus). En option : la réalisation et l'exploitation d'un centre de prétraitement des déchets solides pour la fabrication de Combustible solide de récupération (CSR). Cette option devra être obligatoirement chiffrée en complément de la tranche ferme.

La tranche conditionnelle comprend : la construction des casiers (C6 à C10) et l'exploitation

fonctions. Pendant que la production des déchets ménagers sur le périmètre communal allait à un rythme inespéré, à environ 280.000 tonnes par an, indique-t-on. D'où le souci de la délégation spéciale de Lomé, alors qu'il est encore temps, d'identifier un nouveau site où sera aménagé un Centre d'enfouissement technique (CET). Le site a finalement été identifié, à Aképé, à une vingtaine de kilomètres Lomé.

En rappel, après l'Agence française de développement (Afd), dans la seconde phase de son Projet d'environnement urbain (PEUL), c'est la Banque ouest africaine de développement (Boad) qui a donné, en juin 2014, un nouveau coup de pouce au projet de construction d'un centre d'enfouissement des déchets solides de la ville de Lomé lorsque son Conseil d'administration avait approuvé une enveloppe de 6 milliards de francs Cfa à titre de financement partiel. L'aménagement devrait porter sur une superficie d'environ 192 hectares, pouvant accueillir 300.000 tonnes de déchets par an selon les normes internationales pour une période minimale de 20 ans, indiquait le communiqué de la banque. Ajoutant que la mise en œuvre du projet contribuera ainsi à une meilleure protection de l'environnement urbain.

Avis d'appel à manifestation d'intérêt pour le choix de Commissaires aux Comptes de la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce

La Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC), institution financière bancaire régionale de la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens dont le siège est sis à Al Madina Siahya P.O Box 93221- Tripoli (Libye), lance le présent avis pour le choix de deux Commissaires aux Comptes pour les exercices 2015 et 2016.

Les Cabinets d'Expertise Comptables intéressés sont invités à communiquer à la Banque au plus tard le 05 mai 2015, une manifestation d'intérêt accompagnée d'informations sur leurs expériences, leurs références professionnelles et toutes autres informations pertinentes à l'adresse e-mail : bsic@bsicbank.com.

La Banque communiquera aux cabinets présélectionnés sur la base de leurs qualifications et compétences, les Termes de Référence de la consultation en vue de solliciter leurs offres de services.

Avis d'appel à manifestation d'intérêt pour le choix d'un Auditeur International de la Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce

La Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC), institution financière bancaire régionale de la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens dont le siège est sis à Al Madina Siahya P.O Box 93221- Tripoli (Libye), lance le présent avis pour le choix d'un Auditeur International pour la mission d'audit des Etats Financiers Consolidés du Groupe pour les exercices 2015 et 2016.

Les Firmes d'Expertise Comptable intéressées sont invitées à communiquer à la Banque au plus tard le 05 mai 2015, des informations sur leurs expériences, leurs références professionnelles et toutes autres informations pertinentes à l'adresse e-mail : bsic@bsicbank.com.

La Banque communiquera aux firmes présélectionnées sur la base de leurs qualifications et compétences, les Termes de Référence de la consultation en vue de solliciter leurs offres de services.

FOOTBALL/NIGERIA

Stephen Keshi retrouve le banc du Nigeria pour deux ans

Stephen Keshi a signé un contrat de deux ans en tant que sélectionneur de l'équipe du Nigeria. L'entraîneur, champion d'Afrique 2013 avec les Super Eagles, a connu des relations tumultueuses avec la Fédération nigériane depuis presque un an.

La relation d'amour-haine entre Stephen Keshi et le football nigérian va se poursuivre encore deux ans. L'entraîneur de 53 ans, sacré champion d'Afrique en 2013 avec les Super Eagles, a paraphé un nouveau contrat. Une issue étonnante, vu les relations médiocres qu'entretient Stephen Keshi avec la Fédération nigériane (NFF), depuis presque un an. Après l'élimination du Nigeria en huitième de finale de la Coupe du monde 2014, l'intéressé avait quitté son poste, poussé vers la sortie. S'en était suivi un jeu de dupe durant les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2015. Stephen Keshi était régulièrement rappelé au secours pour gérer les matches les uns après les autres. Le tout s'était achevé sur une piteuse non-qualification du Nigeria pour la CAN 2015.

En février 2015, la Fédération nigériane avait pourtant offert un



nouveau bail à Stephen Keshi. Un «contrat d'esclave», s'était lamenté l'entraîneur. Après avoir paraphé un contrat plus à son goût, Stephen Keshi a lâché, ce 21 avril : «je vous prie tous de bien vouloir laisser le passé derrière nous pour qu'on prenne

un nouveau départ». De son côté, Felix Anyansi-Agwu, membre de la NFF, a déclaré : «l'ensemble de la direction a une confiance totale dans la capacité de Stephen Keshi de mener les Super Eagles vers de nouveaux sommets».

La tâche principale de Stephen Keshi sera de qualifier la sélection nigériane pour la CAN 2017. Les Nigériens figurent dans le groupe G des éliminatoires avec l'Egypte, la Tanzanie et le Tchad.

Bénin : La FIFA va s'en mêler

Sollicitée par le président de la Fédération béninoise, au sujet du conflit qui couve avec le ministère des Sports, la FIFA compte se saisir du dossier avec une visite à Cotonou le 3 mai. La FIFA sort de son silence. Après les appels du président de la Fédération béninoise (FBF), Augustin Ahouenvoébla, dont l'agrément a été retiré par le ministère des Sports, et celui des présidents de clubs, l'instance mondiale du ballon rond a répondu au dirigeant. Par l'intermédiaire de son secrétaire général, Jérôme Valcke, la FIFA demande au ministre des Sports, Safiou Idrissou Affo, de démissionner les locaux de la FBF, alors que les forces de l'ordre y ont été installées afin de tenir les membres de la Fédération à l'écart. Dans le même temps, la FIFA fait savoir qu'une délégation va se rendre au Bénin le 3 mai afin «de rencontrer les principaux acteurs de cette situation préoccupante».

Pour rappel, depuis le 1er avril, le football béninois est en proie à une crise depuis le retrait de l'agrément de la FBF et la suspension du championnat local. Un comité de normalisation, mis en place sans l'accord de la FIFA, a même été établi par le ministère avec un «cahier des charges bien défini» qui devra «mettre en place des commissions pour un nouveau départ du football béninois». La visite de la délégation de la FIFA devrait donner le ton pour les mois à venir, une suspension de la Fédération n'étant pas à exclure en cas d'échec de la conciliation, l'instance dirigée par Sepp Blatter sanctionnant assez sévèrement les actes d'ingérence des gouvernements.

Cameroun : le championnat d'élite pourrait être interrompu

Une menace d'interruption pèse sur le championnat national de football pour faute d'argent selon la Ligue de football professionnel du Cameroun (LFPC). Alors qu'on a couvert à peine le tiers du parcours, les responsables de ligue ne cachent que peu la menace qui pèse sur le devenir des championnats de Ligue 1 et 2 au point d'envisager momentanément de suspendre les activités. «La Ligue dans son entièreté connaît effectivement des tensions de trésorerie et ce, depuis le début de la saison 2014-2015. En effet, si la Ligue, lors de sa mise sur pied en 2011, a bénéficié des retombées issues de son contrat avec MTN et d'une subvention consistante de l'Etat du Cameroun, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Cette saison, l'Etat risquerait d'être le seul pourvoyeur de fonds de la Ligue. Il faudra d'ailleurs souligner que le montant attribué à la portion centrale de la Ligue a été drastiquement revue à la baisse», reconnaît Pauline Manguelle, secrétaire générale de la LFPC.

Cette saison, la Ligue a reçu de l'Etat une subvention de 200 millions de francs CFA pour son fonctionnement, à quoi il convient d'ajouter 400 millions de francs CFA octroyés par la Fédération camerounaise de football (FECAFOOT). Cette dernière enveloppe est destinée au «financement exclusif de l'organisation technique des championnats».

Selon toute vraisemblance, l'absence d'un sponsor après le retrait de la société de téléphonie mobile Mobile network telephone (MTN) cause tous les problèmes à la Ligue professionnelle qui est à peine à sa quatrième année d'expérience. Si rien n'est fait pour remédier à la situation actuelle, les championnats de football d'élite Ligue 1 et 2 pourraient être momentanément interrompus.

CANADA 2015

La plus grande production télévisuelle de l'histoire du football féminin

Alors que le compte à rebours pour la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, Canada 2015™ atteint la barre symbolique des 50 jours, la FIFA est heureuse d'annoncer que le tournoi bénéficiera de la production télévisée la plus importante et la plus avancée de l'histoire des compétitions féminines de la FIFA. La production de la FIFA s'appuiera sur des réalisa-

teurs confirmés, jusqu'à 22 caméras ultramodernes et une diffusion en ultra haute définition.

Quelques-uns des meilleurs réalisateurs de football en Europe dirigeront les équipes de production "Dream Team" lors de chaque match, afin que les téléspectateurs ne manquent rien de l'action, des émotions et des coups de théâtre de la compétition. Comme lors de

chaque grand tournoi FIFA, les images produites par FIFA TV seront retransmises dans le monde entier. Avec un minimum de 20 caméras par rencontre, les fans bénéficieront d'une qualité de retransmission digne des grands championnats européens. Le match d'ouverture, les demi-finales et la finale disposeront même de 22 caméras. À titre de comparaison, le

plan standard de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, Allemagne 2011™, prévoyait 16 caméras.

La FIFA et le diffuseur japonais NHK collaboreront également à la production de dix rencontres en ultra haute définition à 8K, au nombre desquels figurera évidemment la finale du 5 juillet.

LIGUE DES CHAMPIONS/ EUROPE

Barça, Bayern, Juventus et Real au tirage

Après le FC Barcelone et le FC Bayern München sans frayeur mardi, le Real Madrid CF – tombeur du Club Atlético de Madrid sur un but de Javier Hernández en fin de match – et la Juventus, aux forceps contre l'AS Monaco FC, 0-0 à Louis II, ont complété le tableau des demi-finales, dont le tirage a lieu aujourd'hui.

L'invité surprise des quarts, Monaco, a livré sans doute un de ses plus beaux matches de la saison, mais est tombé sur une Juve de fer (0-0 mercredi, victoire turinoise 1 à 0 à l'aller), avec un gardien imparable, Gianluigi Buffon. «On n'a pas été beaux, mais on est passé», a commenté Patrice Evra, latéral de la "Vieille Dame" sur bein Sports. Quant au Real, après le 0-0 de l'aller face à son rival de l'Atlético Madrid, il peut dire merci à "Chicharito" Hernandez qui a marqué dans un match tendu le but de la victoire, au bout du suspense (1-0, 88e).

C'est donc un plateau sensation-



nel qui constitue le dernier carré de la plus prestigieuse compétition de clubs. Au total, ce sont 21 Ligues des champions qui seront représentées avec ces quatre clubs !

Qui tombera contre le trio infernal du Barça Messi-Suarez-Neymar ? Les Catalans retrouve-

ront-ils sur leur chemin leur ancien coach emblématique Pep Guardiola, aujourd'hui aux commandes du Bayern Munich ? Le suspense durera peu, puisque le tirage au sort des demi-finales (intégral, c'est-à-dire sans tête de série, ni protection nationale) a lieu aujourd'hui à la mi-journée au

siège de l'UEFA à Nyon (Suisse).

Et dix jours plus tard, il faudra reprendre le chemin des terrains. Les demies se dérouleront les 5 ou 6 mai pour les matches aller, les 12 ou 13 mai pour les retour : les dernières marches avant la finale de Berlin le 6 juin.

Bielsa reste énigmatique sur son avenir

Relégué à la quatrième place du championnat à deux points du podium, l'Olympique de Marseille tentera de repartir de l'avant lors de la réception du FC Lorient aujourd'hui (20h30), à l'occasion de la 34e journée de Ligue 1. Écarté de la course au titre après avoir occupé la place de leader durant une grosse partie de la phase aller, le club olympien se concentre désormais sur une éventuelle qualification pour la prochaine Ligue des Champions. Surpris par le retour en forme de l'AS Monaco (3e), les joueurs de l'OM payent surtout leur série catastrophique du mois d'avril avec trois défaites consécutives en Ligue 1 contre le PSG, Bordeaux et Nantes. Présent en conférence de presse mercredi, Bielsa a tenté d'expliquer le dernier revers subi sur la pelouse de la Beaujoire vendredi dernier.

"Les blessures de l'après-Nantes sont différentes et plus grandes que celles après les autres défaites (...) On analyse en profondeur le pourquoi du comment et on espère pouvoir démontrer que tout cela est cicatrisé. On a essayé de régler ce problème cette semaine", a expliqué le coach marseillais qui a changé ses habitudes en refusant de révéler son onze de départ face à Lorient au Vélodrome. "Brice Dja Djédjé, André Ayew et Benjamin Mendy ont des petits soucis physiques. Donc, je ne peux pas vous donner le onze titulaire", a-t-il poursuivi. Mais la principale préoccupation du moment pour les supporters olympiens concerne surtout l'avenir de Marcelo Bielsa. "El Loco" est une nouvelle fois revenu sur sa récente rencontre avec Margarita Louis-Dreyfus tout en restant assez mystérieux sur sa future décision. "J'ai commis l'erreur de rendre public quelque chose de privé quand j'ai rencontré MLD, je l'ai fait de manière consciente pour répondre à une question. Je dois analyser si la proposition de l'OM est convenable une fois que le club aura toutes les données entre les mains (...)", a déclaré l'ancien sélectionneur de l'Argentine.

Réhabilitation des voiries urbaines

Le PURISE fait doubler le boulevard Malfakassa à Lomé

Depuis le 10 mars dernier, ETTB – Entreprise togolaise de technique en bâtiment et travaux publics – a été sélectionnée pour procéder à l'aménagement et le pavage de la 2ème chaussée du boulevard Malfakassa, situé sur une longueur de 1.900 mètres linéaires, entre le rond-point de la sortie du cimetière de Bè-Kpota et la fin des pavés, au lieu dit Netadi. Mais, pour des raisons de préparatifs et de la mobilisation de l'entreprise, les travaux ont accusé un retard d'un mois. Depuis le début de cette semaine, des tracteurs sont visibles et à l'œuvre sur le chantier en train de démolir le trottoir nord et la piste cyclable à partir de la fin des pavés. Le projet, et son financement d'un montant de 392,337 millions de francs Cfa, est à l'actif du Projet d'urgence de réhabilitation des infrastructures et services électriques (Purise) de la Banque mondiale, indique-t-on à l'Agence d'exécution de travaux urbains au Togo (Agetur-Togo), maître d'ouvrage délégué du Purise.

Sur un délai de 6 mois, il s'agira – après démolition du trottoir nord et de la piste cyclable – d'aménager et de paver la seconde chaussée, à l'instar de la première, en 1x2 voies de 9 mètres de large, avec un revêtement en pavés autobloquants de 11 cm. Il y sera associé un nouveau trottoir de 2,0

mètres de large revêtu en dallage de béton de 8 cm d'épaisseur. Il sera construit des ouvrages d'assainissement – des caniveaux intercepteurs dans les amorces des voies adjacentes, des dalots – et réalisé une signalisation horizontale (marquage sur chaussée) et une signalisation verticale (fourniture et pose de panneaux).

Lorsque les travaux de dédoublement auront été achevés, il sera procédé au réaménagement et à l'élargissement de la chaussée existante du boulevard Malfakassa. Cela consistera en la démolition du terre-plein latéral de 2,0 mètres existant au Sud de la voie, et à la construction d'une nouvelle chaussée de 2,0 mètres à la place du terre-plein latéral. Cela devra permettre d'élargir la première chaussée de 7,00 mètres à 9,00 mètres. Outre le terre-plein latéral, les parties dégradées de la chaussée existante seront réparées. Cela consiste en la dépose des pavés, l'apport complémentaire de sable silteux, le compactage soigné de la couche d'assise réaménagée et la repose des pavés déposés. Enfin, des avaloirs sont prévus en béton armé, y compris le remplacement des grilles endommagées ou disparues.

Le projet Purise a bénéficié d'un don initial, en 2009, de 26,82

millions de dollars et d'un don additionnel, deux ans plus tard, de 15 millions de dollars. Son coût global s'élève à 41,82 millions de dollars, soit plus de 19,8 milliards de francs. Il est financé par la Banque mondiale à hauteur de 40 millions de dollars et par le Fonds mondial pour l'environnement pour 1,82 million de dollars.

La réhabilitation de la voirie urbaine, dotée de 2,9 milliards de francs, constitue la sous-composante A2 du projet. Elle vise à améliorer la mobilité urbaine et l'accessibilité aux zones périphériques de Lomé, à augmenter le nombre d'habitants ayant accès à des routes praticables toute l'année. Les activités à réaliser dans cette composante comprennent la réhabilitation, par rechargement ou pavage, de 7,5 kilomètres de voiries primaires et secondaires et de leur système de drainage, à Lomé et sa périphérie. Il s'est agi également de construire un pont pour élargir la voie 37 TKA, reliant le boulevard de la Paix (route de l'aéroport) au boulevard de l'Oti. Les travaux de cette sous-composante devraient garantir un accès à des routes praticables en toute saison à plus de 150.000 personnes, affirme le ministère de l'Urbanisme et l'habitat, maître d'ouvrage du projet. Le projet Purise prend fin en décembre de cette année.

Election présidentielle

Le rapport d'expertise certifie l'indélébilité de l'encre

La CENI a reçu le 21 avril 2015 le rapport d'expertise chimique de l'encre indélébile qui sera utilisée pour le scrutin présidentiel du 25 avril 2015. «*L'encre analysée sèche relativement vite et la tache sur le doigt reste persistante après des jours*», a constaté le Laboratoire d'Expertise Chimique de la Faculté des Sciences de l'Université de Lomé, dans son rapport d'expertise chimique remis

à la CENI. Le laboratoire conclut que l'encre, qui est conditionnée dans les flacons, est bien indélébile pour l'usage que l'on veut en faire.

Le même rapport précise que l'analyse chimique, physique et physico-chimique de l'encre a été faite sur le prélèvement aléatoire de 13 flacons du stock d'encre indélébile commandée et réceptionnée par la CENI. Après l'analyse, le laboratoire conclut

d'abord que les flacons analysés contiennent la même encre du point de vue de la couleur, du principe actif et du système de solvants. Il ajoute ensuite que l'encre de chaque flacon remplit les critères retenus par le laboratoire sur le caractère indélébile d'une encre.

L'analyse ainsi faite vient certifier la qualité des 18.000 flacons d'encre indélébile commandée par la CENI.

Facilitation des affaires dans l'espace UEMOA

Les pays membres bouclent aujourd'hui un atelier sur la documentation en ligne des procédures

*** Le Togo, le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Sénégal à l'honneur.**

Un atelier de facilitation des affaires dans l'espace de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) – qui rassemble le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo –, organisé en partenariat avec BizClim, s'achève ce vendredi à Ouagadougou, au Burkina Faso. A travers cette réunion de haut niveau, rassemblant pendant cinq jours une quarantaine d'acteurs

«*Je voudrais féliciter particulièrement le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Togo, qui figurent parmi les 10 meilleurs pays réformateurs dans le dernier rapport Doing Business*», a déclaré lundi, à l'ouverture de l'atelier, Alain Faustin Bocco, directeur de cabinet du commissaire de l'Uemoa chargé du Département du développement de l'entreprise, de l'énergie, des télécommunications

agissant d'approfondir les savoirs des Etats membres sur la documentation en ligne des procédures, notamment à travers les systèmes eRegulations, et de diffuser plus largement l'information auprès des entrepreneurs et des investisseurs.

Encadrés par des experts en climat des affaires, en système eRegulations et en communication, ainsi que par les responsables du Programme de facilitation des



Photo de famille des participants à l'atelier

clés de la réforme du cadre réglementaire des affaires et des représentants du secteur privé au niveau des pays et de la région, la Commission de l'Uemoa entend donner une nouvelle impulsion au Projet de facilitation des affaires dans l'espace Uemoa, explique-t-on. L'objectif est de simplifier les procédures administratives, pour encourager la création d'entreprises, booster l'investissement privé et accélérer la croissance.

et du tourisme. Avant de relever : «*si des progrès sont enregistrés, nous ne devons pas perdre de vue que les Etats membres de notre Union restent néanmoins classés à la queue du peloton. En effet, le Mali qui est le premier de notre espace est classé à la 146ème place sur 189 pays évalués et à la 19ème place sur les 47 pays d'Afrique subsaharienne. C'est la preuve que nous avons encore beaucoup de lourdeurs administratives à lever pour libérer le fort potentiel de développement de notre région et la rendre plus attractive aux investissements. Si certains Etats ont fourni des efforts importants, au point d'être classés parmi les meilleurs réformateurs, c'est qu'il est possible pour les autres d'en faire autant, sinon plus. L'une des voies pour y parvenir, c'est le partage des expériences et des bonnes pratiques*».

Au cours des cinq jours d'atelier, souligne un communiqué, les participants ont exposé leurs réalisations passées et défini de nouveaux objectifs pour étendre la transparence à de nouveaux domaines et ainsi en permettre la simplification administrative. Il s'est

affaires de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), ils ont identifié les opportunités et les défis à relever en matière de simplification, de clarification des procédures ou de communication auprès des entreprises. Chaque Etat membre émettra, à l'issue de l'atelier, un plan d'actions national pour poursuivre durablement et efficacement les efforts d'amélioration du climat des affaires et le développement du secteur privé.

La Facilité Climat des affaires ACP (BizClim) est un programme du Secrétariat du Groupe des Etats ACP, financé par l'Union européenne sur les ressources du 10ème Fonds européen de développement, visant à améliorer le climat des affaires et des investissements dans les régions d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Elle apporte un soutien aux communautés économiques régionales, aux gouvernements et aux organisations du secteur privé, à travers l'assistance technique et l'organisation de réunions de concertation et d'affaires, ainsi que la diffusion d'informations et l'échange des bonnes pratiques.

Besoins de liquidités bancaires

Plus de 82 milliards injectés cette semaine dans les banques du Togo

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 21 avril 2015, à une injection de liquidités d'un montant de 1 250,000 milliards de francs Cfa, le montant mis en adjudication. Les établissements de crédit du Togo s'adjugent 82,730 milliards. Cette opération arrive à échéance le 27 avril 2015, indique un communiqué de la Banque centrale. Le taux marginal et le taux

moyen pondéré sont ressortis respectivement à 2,5275% et 2,5485%.

L'opération a enregistré la participation de cinquante-trois établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). Les établissements du Burkina Faso s'adjugent 374,000 milliards, suivis de ceux du Bénin et du Mali avec respectivement 213,725 milliards et 208,600 milliards. Ceux de la Côte d'Ivoire s'adjugent 155,820

milliards et ceux du Niger, 121,200 milliards. Le Sénégal fait 85,925 milliards et la Guinée-Bissau, 8,000 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions hebdomadaires est passé de 1.449,4 milliards en janvier 2015 à 1.401,9 milliards en février 2015, soit une baisse de 3,3%. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 2,55% en février 2015, stable par rapport au mois précédent.

En raison de petites exploitations minières

Le Ghana perd près de 68 milliards Cfa par an

Le Ghana perd 500 millions de cedis (135 millions de dollars, 67,5 milliards de francs Cfa) par an en raison de petits mineurs et des mineurs artisanaux (SSAM) non enregistrés. Le gouvernement n'a pas réussi à identifier et à réglementer les activités des petits mineurs à travers le pays, selon Kwadwo Asafo-Aidoo, de Boa and Associates, qui prépare des rapports pour l'Initiative de transparence des industries extractives au Ghana (GHEITI), rapporte Chine nouvelle.



Trois grandes sociétés minières dans le pays - Goldfields Ghana Limited, Newmont Ghana et AngloGold Obuasi - ont collectivement contribué à 34% de l'exportation totale d'or du pays pour 2013, a indiqué le rapport GHEITI sur le secteur minier pour

2012 et 2013. Dans la même veine, la contribution totale de l'exploitation minière de l'or à petite échelle pour 2013 a représenté 34% de la production totale.

La production totale pour le pays ouest-africain est estimée à 4,3

millions d'onces d'or. "Le Ghana perd environ 1,6 millions d'onces d'or par an et cela devrait être en mesure de contribuer près de 500 millions de cedis ghanéens par voie de taxes chaque année, donc c'est quelque chose qui est perdu pour le Etat, car nous ne sommes pas en mesure de les bien surveiller", a affirmé M. Asafo-Aidoo. Il a appelé le gouvernement ghanéen à mettre en place des politiques pour assurer que les SSAM payent des impôts à l'Etat.

Présidentielle du 25 avril

L'électorat féminin très courtisé

Le vote des femmes sera déterminant lors des élections du 25 avril prochain. Pour gagner leurs votes, les partis politiques les couvrent de gadgets et de promesses. Mais si elles les acceptent volontiers, elles ne se laissent pas acheter leur voix pour autant.

Etonam Sossou

Lomé déborde d'affiches des candidats à l'élection présidentielle, prévues le 25 avril 2015. Depuis le lancement officiel de la campagne électorale, le 10 avril dernier, la propagande a pris un nouveau rythme. Des véhicules surmontés de haut-parleurs géants sillonnent toute la ville, vantant les mérites des différents postulants. « Cette campagne montre que nous allons enfin aux élections », s'exclame un revendeur de carburant, traduisant l'exaspération générale d'une population fatiguée de la prolongation du délai constitutionnel.

Quelques semaines avant le démarrage de la campagne, des femmes togolaises regroupées au

sein de certaines associations ont organisé des croisades de prières. « Nous avons décidé de débiter la campagne avec Dieu, pour que cela se passe dans la paix », explique l'une d'elles. Candidates ou électrices, les femmes joueront un rôle déterminant lors de ce scrutin. Sur les 3.509.258 d'électeurs togolais enregistrés par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), elles représentent, en effet, 1.807.166 soit un peu plus de 50 % du électorat.

Ce fait n'échappe pas aux états-majors des partis. Ils savent que le candidat qui réussira à convaincre le plus de femmes pourrait l'emporter aux élections. Tout est fait pour les gagner à leur cause. Lors des meetings, des manifestations

politiques ou pour l'accueil des candidats, elles sont les premières mobilisées pour grossir les foules. Elles chantent, dansent, habillées en pagnes et T-shirt à l'effigie de tel ou tel candidat et frappés du logo des partis.

« Ils ne peuvent pas acheter ma conscience »

Fait déroutant cependant : de plus en plus de femmes ne se gênent pas pour papillonner d'un parti à un autre. Vendeuse dans un marché de la ville, Marcelline a participé à plusieurs manifestations de partis concurrents. Sans sourciller, elle avoue ne pas être attirée par les discours politiques des candidats, qui, à ses yeux, ne sont pas convaincants. « Ce qui m'intéresse, ce sont les pagnes, polos et



casquettes qu'ils distribuent », explique-t-elle avec franchise. Le reste, c'est du baratin...

Selon une bonne frange de la population, largement sensibilisée ces derniers mois par des acteurs de la Société civile togolaise (Eglises,

Ong), accepter ces cadeaux n'est que justice. Les gens sont en effet conscients qu'une fois élus, les candidats disparaissent, oubliant les promesses de campagne. « Ils sont tous pareils, des démagogues », explique Irène, étudiante à

l'Université de Lomé. S'ils me donnent de l'argent, je prends. Ils ne font que donner un peu de ce qu'ils ont. Mais ils ne peuvent pas acheter ma conscience... »

Les comportements de l'électeur

Les hommes ne sont pas en reste. Dans les milieux des jeunes électeurs, beaucoup font la ronde des partis pour amasser les cadeaux. « Ce sont des mercenaires », se plaint Pierre, président d'une association affiliée à un parti politique. Mais face à la concurrence qui se fait rude, ils n'ont pas le choix. « Nous avons besoin de tout ce monde pour faire bonne figure », avoue-t-il, amer.

Pendant ce temps, on observe à travers la ville une autre campagne contre les élections. Des personnes arrachent et déchirent, souvent de nuit, des affiches des candidats. Inquiet, le gouvernement a appelé la population à travers des communiqués et des sensibilisations

De leur côté, les médias, s'ils ne sont pas à l'abri des manipulations des hommes politiques, participent à la campagne d'éducation civique initiée par la Ceni. Les radios et télévisions font régulièrement passer un petit sketch, qui parle des comportements de l'électeur. L'un d'eux est clair. Il invite les togolais à ne jamais profiter de cette période électorale pour régler des comptes à son prochain.

Mariage et grossesses précoces

Des réalités qui compromettent l'avenir des jeunes filles

L'Alliance pour la recherche et le renforcement des capacités (ARECA) attire l'attention des pouvoirs publics togolais sur un grave problème : le mariage et les grossesses précoces. Au Togo, selon l'ARECA, 15% des femmes se marient à l'âge de 15 ans et 29,1% ont un enfant avant 18 ans. Reportage sur un phénomène si récurrent qu'il est devenu banal.

Si enfanter pendant l'adolescence constituait un sacrilège dans les sociétés traditionnelles, le fait va grandissant aujourd'hui, ceci au grand dam des familles qui doivent fournir des efforts supplémentaires pour subvenir aux besoins de la jeune mère et sa progéniture. « Allez et multipliez vous ». Telle est l'une des premières recommandations assignées aux Hommes par le Créateur, selon la mythologie judéo-chrétienne. Une adresse qui connaît des interprétations mitigées dans les sociétés modernes. Un fait plus perceptible chez les adolescentes qui, à la suite d'une grossesse précoce, deviennent des filles-mères. C'est à la faveur d'une idylle éphémère et immature que ces dernières imposent à leurs parents souvent de modèles conditions des enfants « non désirés ». Encore sous le couvert et sous la tutelle parentale, ces adolescentes-mamans sont pour la plupart incapables de fournir le gîte et le couvert à leurs progénitures. Le géniteur sans emploi et irresponsable dans la plupart des cas, prend la poudre d'escampette à l'annonce de la gestation. La cellule familiale devient dès lors le seul soutien de la jeune mère qui, comme toutes les mamans, ne rêvent que de préserver la vie de sa descendance.

Une situation complexe et difficile à gérer pour les parents qui, peinant déjà à donner un avenir radieux aux fruits de leurs propres œuvres par dessus le marché conjuguent des efforts pour ne pas léser le nouveau venu de la famille. Un innocent sans défense qui n'a pas demandé à naître, encore moins, dans de telles conditions.

« Ma fille Ingrid âgée de 16 ans vient de mettre au monde un beau petit garçon. Elle a suivi les traces de sa sœur aînée Andrea qui, elle aussi, a enfanté il y a deux ans à l'âge de 17 ans », raconte en pleurs Honorine, une grand-mère

infortunée. La même source précise que « J'ai été sous le choc à l'annonce de la grossesse d'Ingrid. Dépassés et incapables de l'abandonner comme se fut le cas pour sa grande sœur, mon mari et moi avons stoppé la scolarité de ses deux cadets pour concentrer le peu de moyens que nous avons pour son accouchement, l'auteur de la grossesse étant introuvable ». Comme dans des cas similaires, la grossesse de l'adolescente connaît de nombreuses difficultés. Des difficultés dues à son jeune âge.

Résultat, c'est par césarienne qu'Ingrid met au monde. Une situation qui oblige la mère de la jeune génitrice à s'investir dans une activité parallèle. « Actuellement j'ai utilisé mon fonds de commerce pour m'occuper de la layette et des frais de l'opération. Je suis contrainte de me battre comme une lionne pour faire vivre la famille ». Une tâche rendue difficile par l'inactivité du père de famille à la retraite. Comme l'avoue, la mort dans l'âme, Honorine, grand-mère malgré elle. En fait, au nom du droit à la vie, par convictions religieuses ou par amour pour leur descendance, les parents des jeunes mères s'impliquent dans la survie de l'enfant venu au monde « par accident ». Une chance que ne connaissent pas toutes les adolescentes-mamans. Alice, une victime de ces passades de jeunesse raconte, « Mes parents m'ont jeté dehors quand je suis tombée enceinte de ma fille. Toute seule et abandonnée à moi-même ce sont les copines qui m'ont aidée jusqu'à l'accouchement ». Heureusement, la jeune mère peu brandir sa fille de 1 an.

Déprivation des mœurs

En fait, enfanter pour certaines est comme une démonstration de la capacité de procréer. Dans certaines sociétés, la maternité précoce est preuve de fécondité et un moyen de convaincre tout éventuel prétendant

au mariage. Un avis relativisé par de nombreux observateurs. « Le fait que les adolescentes, deviennent de plus en plus des mamans est une fois encore la conséquence du mimétisme du mal-être social. Ne sachant plus quoi faire pour satisfaire leurs besoins elles sont contraintes de se livrer aux hommes pour trouver leurs moyens de subsistances », commente Léa Congo, communicatrice. David a une perception différente de ce phénomène. Cet étudiant pointe un doigt accusateur sur la démission de la femme-mère de son rôle social. « Nos mamans sont de nos jours asservies parce qu'elles appellent émancipation de la femme au point d'ignorer leurs devoirs d'éducatrice. Notamment l'éducation des enfants ». Conséquence déduit-il, « C'est ainsi que, n'ayant reçu aucune éducation sexuelle à la base, et sous l'influence des médias, les jeunes filles se laissent aller ». Pour Louise, coiffeuse, la responsabilité maternelle est plus grande dans ce phénomène. « Il n'y a plus de respect pour les valeurs. La société est dépravée et les mœurs aussi ». Plus explicite, elle précise que, « Les mamans, au lieu d'inculquer les bonnes valeurs aux enfants passent leurs temps à lutter pour la démocratisation du pantalon. Conséquence, la jeune fille fait ce qu'elle veut sans pour autant évaluer les risques des actes posés ».

Selon l'ARECA, les causes de la recrudescence du phénomène de fille-mères, est à chercher dans le désœuvrement des filles. Mais aussi, l'absence d'éducation de base, le manque de compétence de la jeune fille pour se vendre sur le marché du travail, la pauvreté, l'insuffisance d'éducation sexuelle, l'ignorance et le poids des traditions et coutumes dépassées.

Deux visages

A côté de ces jeunes filles qui deviennent des filles-mères à la suite d'une grossesse précoce, il existe

celles-là qui, de leur plein gré, opèrent délibérément le choix de le devenir. Ceci, pour de multiples raisons personnelles ou sociales. La catégorie la plus connue est celle des ambitieuses et qui, n'aspirent pas au mariage. Et, à cause de leurs ambitions préfèrent enfanter très tôt et consacrer le restant de leur vie à

leur carrière professionnelle. Une autre frange, accouche à l'adolescence par peur de coiffer sainte Catherine, sans au préalable avoir une progéniture. Ce qui pour elles représente un risque. Car disent-elles ? Une maternité tardive (après 25 ans) serait source de grossesses à risque.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1265 DE LOTO BENZ DU 15 Avril 2015

Nous participons ce mercredi 22 Avril 2015 au tirage de Loto Benz qui porte le N°1266.

Lors de la dernière opération ce sont essentiellement des lots intermédiaires x'est-à-dire des lots de moins de 500.000F CFA qui ont été enregistrés dans la plupart des ville du pays.

SOKODE, ATAKPAME et KPALIME ont enregistré chacun un lot de 500.000F CFA.

A **LOME**, ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 500.000F CFA, qui ont fait le bonheur de nos parieurs.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la **LONATO** et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !**

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1266 de LOTO BENZ du mercredi 22 Avril 2015
Numéro de base

47

23

17

73

69

TOGO CELLULAIRE



OFFRE INTERNET 3G

POUR LES LIGNES EN PRÉPAIEMENT

Avec la 3G de Togo Cellulaire, vous pouvez accéder à Internet à un débit plus rapide (jusqu'à 1.8Mbps/s) pour l'utilisation de vos applications, télécharger des emails, des fichiers, des photos, interconnecter des terminaux communicants (GPS, TPE, etc.) ou des sites distants, etc.

Conditions d'accès

- Disposer d'un terminal compatible (Smartphone, tablette ou modem 3G),
- Souscrire au service 3G,
- Souscrire à un des forfaits 3G.

Tarifs forfaits 3G prépayés

Nom du forfait	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Semaine	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 3 Mois
Volume	20 Mo	80 Mo	300 Mo	1 Go	3 Go	5 Go	10 Go
Coût	200F	500F	1 500F	5 000F	10 000F	15 000F	35 000F
Validité	1 jour	1 jour	7 jours	30 jours	30 jours	30 jours	90 jours

NB :

- La connexion est interrompue à l'épuisement du forfait,
- Le forfait est cumulable en volume et en durée de validité,
- Le cumul de la durée de validité est plafonné à 12 mois,
- A la date de fin de validité, le volume restant n'est pas reporté.

POUR LES LIGNES EN POST PAIEMENT

Avec la 3G de Togo Cellulaire, vous pouvez accéder à Internet à un débit plus rapide (jusqu'à 1.8Mbps/s) pour l'utilisation de vos applications, télécharger des emails, des fichiers, des photos, interconnecter des terminaux communicants (GPS, TPE, etc.) ou des sites distants, etc.

Conditions d'accès

- Disposer d'un terminal compatible (Smartphone, tablette ou modem 3G),
- Souscrire au service 3G,
- Souscrire à un des forfaits 3G.

Tarifs forfaits 3G Post payés

Nom du forfait	Forfait 1 Mois Go	Forfait 1 Mois 3Go	Forfait 1 Mois 5 Go
Volume	1 Go	3 Go	5 Go
Coût	5 000 F	10 000 F	15 000 F
Validité	30 jours	30 jours	30 jours

Le dépassement est facturé à 0,001F/Ko

OFFRE BLACKBERRY

La solution BlackBerry® permet aux utilisateurs de rester connectés en permanence et en toute mobilité à leurs comptes mails, messagerie instantanée, internet, etc

Facturation

Forfait mensuel BlackBerry 5Go : 15.000 F TTC/mois

POUR LES LIGNES EN PRÉPAIEMENT

La connexion internet est interrompue à l'épuisement du forfait 5Go. Mais le service BlackBerry reste opérationnel

POUR LES LIGNES EN POST PAIEMENT

Le dépassement du forfait est facturé à 0,001F/Ko.

Avantages (Solution BES)

- Accès en push aux mails professionnels provenant des serveurs Domino, Exchange ou Novell. Parfaite synchronisation entre la messagerie professionnelle et le téléphone : mails, annuaire des contacts, agenda, tâches, notes, etc.
- Accès en push aux mails privés (jusqu'à 10 comptes de messagerie).
- Téléchargement des pièces jointes.
- Navigation Internet (EDGE et 3G).
- Messagerie instantanée (BBM, MSN, Google Talk, Yahoo Messenger).
- Sécurité des données (Cryptage AES ou 3DES).
- Licence utilisateur BES Express offerte (avec assistance pour installation et intégration).**

OFFRE MACHINE A MACHINE (M&M)

Offre accessible uniquement en post paiement

La meilleure réponse pour faire communiquer à distance vos machines mobiles (terminaux embarqués sur véhicules, terminaux monétiques...).

Conditions d'accès

- Achat d'un kit M2M 2G ou 3G, avec voix ou sans voix
- Terminal compatible 2G ou 3G
- Mise à disposition d'un APN dédié : 100 000 F ;
- Redevance mensuelle APN dédié : 25 000 F/mois ;
- Caution : 2 fois le montant du forfait souscrit

Tarifs forfaits M&M 2G/3G

*Frais avec APN dédié

- Frais de mise en service APN dédié: 100 000 Fcfa TTC
- Redevance mensuelle APN dédié : 25 000 Fcfa TTC

* Facturation de l'usage du service 2G/3G au forfait :

	Forfait (TTC en Fcfa)	Durée de Validité du forfait	Prix du Ko Hors forfait (TTC en Fcfa)
5 Mo	7 00	30 Jours	0,01
20 Mo	1 200		
50 Mo	1 500		
100 Mo	2 500		
500 Mo	3 500		
1 Go	6 000		
3 Go	15 000		
5 Go	20 000		

NB: Le dépassement est facturé à 0,01F/Ko



LE LEADER

service client : 888 www.facebook.com/Togocel www.twitter.com/togocel www.togocel.tg certifiée ISO 9001 : 2008